

# Le parc de Robersart

La ville, confrontée au nécessaire abattage des peupliers du parc du château de Robersart, profite de ce coup dur pour repenser complètement le parc. Les aménagements prévus répondront à la fois à l'usage des Wambrechitains et à l'ambition touristique de la ville. Présentation du projet qui devrait aboutir début 2013.

Le parc municipal, aussi connu sous le nom de parc du château de Robersart, est un haut lieu de promenade et de quiétude wambrechitaine. Sa réputation a franchi depuis longtemps les limites de la ville et attire nombre de badauds de toute la métropole lilloise à la recherche d'un espace propice à la balade sereine lorsque le soleil pointe au firmament.

Mais le parc que vous connaissez n'a pas toujours été un lieu de promenade ouvert à tous. Il n'est devenu public qu'en 1962 et était plus petit qu'actuellement. Trois décennies plus tard, lorsque Daniel Janssens arrive à la tête de la commune en 1994, l'une de ses premières mesures fut d'acquérir l'îlot du Petit Paradis afin de l'agrandir. Cette acquisition se double en 2006 de celle des Jardins de la Comtesse et sera prochainement complétée par celle de l'ancien lit du canal de la Deûle, portant la superficie à neuf hectares.

Malheureusement, les peupliers, qui constituent l'essentiel des essences plantées, ont très largement dépassé leur date de péremption (plus de 120 ans pour les plus âgés !) et la ville, confrontée à d'évidentes raisons de sécurité, a dû se résoudre à les abattre. Le travail n'est d'ailleurs pas encore fini et le parc va encore se dépeupler d'ici l'année prochaine.

La municipalité a donc pris les choses en main et décidé de profiter de l'occasion pour repenser le parc du château de façon équilibrée et soucieuse de continuité. Voici le projet choisi par la ville, oeuvre de la société *Urba Folia*.

## Un parc en deux parties

Le futur parc s'organisera en deux parties : la première, jouxtant le château de Robersart, regroupe les usages récréatifs actifs : kiosque, jeux pour les enfants, etc.

La seconde, aux dessins plus libres, s'étend sur le reste de la surface du parc et privilégie les activités extensives, telles la promenade, la détente, la pêche...

## Une grande perspective

Au-delà de cette organisation spatiale, une trouée dans la plus grande longueur offrira une longue perspective depuis le château jusqu'à la butte du Petit Paradis.

Cette perspective fonctionnant évidemment dans les deux sens, elle permettra aux usagers (souvent) embouteillés de la rocade Nord-Ouest de découvrir le château de Robersart au bout d'une très longue allée plantée d'arbres.

## Un arboretum évolutif

L'actuelle peupleraie laissera place à un arboretum qui ne dévoilera ses atours qu'au fil des saisons.



*Les superbes étangs du parc du château seront conservés dans leurs emprises et leurs limites. Mais ils seront entièrement régénérés via des procédés faisant appel aux énergies renouvelables.*



*Cette vue du château sera bientôt historique. D'abord en raison du réchauffement climatique, ensuite et plus sérieusement parce qu'à l'avenir, une aire de jeux pour enfants trônera sur la droite de cette photo.*

L'idée est que les espèces d'arbres et d'arbustes seront plantées par zones en fonction de l'intérêt ornemental qu'elles présentent à une période donnée de l'année.

En d'autres termes, la zone la plus proche du château offrira ses plus beaux atours en avril avec l'arrivée des premiers beaux jours. Juste derrière, une autre zone attendra mai/juin pour se révéler complètement, et ainsi de suite.

L'arboretum proposera ainsi une balade au fil des mois, une promenade qui nécessitera de revenir une douzaine de fois afin de découvrir toutes les richesses végétales du parc...

## Une extension

Il existe un jardin pour l'instant fermé au public qui jouxte l'entrée principale du parc, rue Obert. Il s'agit des *jardins de la comtesse*. Ceux-ci seront intégrés et offriront un agréable espace « à la française », un jardin régulier propice à la rencontre et strié de haies basses, complété d'un jardin botanique.

## Une aire de jeux et une cour refaite

Entre ce jardin circulaire et la cour du château, la ville implantera une petite aire de jeux pour les

jeunes enfants, cerise sur le gâteau longtemps réclamés par les parents.

## Des étangs régénérés

Les étangs du parc conserveront leurs emprises et leurs limites. Mais ils feront l'objet de solutions pérennes pour combattre leur eutrophisation et les réoxygéner.

Pour retrouver une dynamique équilibrée, l'oxygénation des étangs se fera à travers une diversification des milieux aquatiques naturels et des moyens mécaniques doux : une éolienne et des panneaux solaires flottants alimenteront deux pompes insufflant de l'air par des tuyaux poreux disposés au fonds des bassins.

Enfin et afin de garantir la salubrité de ce nouvel espace en centre-ville, le parc sera fermé la nuit sans pour autant empêcher la promenade sur le chemin de halage, ce dernier restant accessible.

Pour ce qui est des délais, il est ardu pour l'heure d'avancer un échéancier précis. Résultat début 2013 ?

## Une question ?

Contactez les services techniques  
> 03 28 38 84 15  
> [secr.serv.technique@wambrechies.fr](mailto:secr.serv.technique@wambrechies.fr)